



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 25 : Formation et renforcement des capacités en aéronautique civile

HARMONISATION DE LA FORMATION EN AFRIQUE : LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA FORMATION AÉRONAUTIQUE

[Note présentée par 54 États contractants², membres de la
Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC)]

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Cet article présente la feuille de route de la formation aéronautique en Afrique.

En tant que région confrontée à des pénuries de compétences essentielles dans des domaines clés de l'aviation civile pour planifier, coordonner, gérer, exploiter et superviser toutes les opérations aériennes complexes, la croissance de l'industrie sera influencée par le rythme auquel les organisations africaines pourront développer et retenir des ressources humaines adéquates et compétentes conformément aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. La Feuille de route fournit les mesures viables nécessaires pour combler les lacunes en matière de compétences en Afrique.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à prendre note des défis liés au développement du capital humain et à la formation en Afrique ;
- à encourager les parties prenantes telles que les autorités de l'aviation civile, la formation aéronautique de institutions, les partenaires de l'industrie, etc. à continuer de présenter de l'information sur la formation en vue de l'amélioration continue de la feuille de route ;
- à exhorter les États membres à fournir un appui technique et financier aux projets, aux programmes et aux activités liées à la Feuille de route.

| | |
|---------------------------------|--|
| <i>Objectifs stratégiques :</i> | La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique <i>Sécurité et efficacité de la navigation aérienne</i> . |
| <i>Incidences financières :</i> | Sans objet |

¹ Versions française, anglaise, arabe, chinoise, espagnole et russe fournies par la CAFAC.

² Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

| | |
|---------------------|---|
| <i>Références :</i> | Plan mondial de sécurité aérienne (GASP) de l'OACI Plan global de capacité et d'efficacité de la navigation aérienne (Plan global) Cibles de sécurité d'Abuja Déclaration de Windhoek sur les objectifs en matière de sûreté et de facilitation Plan d'action conjoint de l'Union africaine pour l'opérationnalisation du Marché unique africain du transport aérien (SAATM) Objectifs stratégiques de l'Organisation africaine de formation aéronautique (AATO) |
|---------------------|---|

1. INTRODUCTION

1.1 Le Comité directeur (CD) du Plan régional global de mise en œuvre pour l'Afrique (PLAN AFI), lors de sa 14^e réunion tenue à Montréal, Canada, le 24 octobre 2014, a eu un débat sur les questions relatives à la formation aéronautique en Afrique. Au cours de cette réunion, le Comité permanent a estimé que le manque d'informations sur l'inventaire des besoins et des cours de formation disponibles était l'un des principaux défis à relever dans la région. En conséquence, il a recommandé que l'Association des organismes africains de formation aéronautique (AATO), en collaboration avec le Bureau de la formation mondiale en aviation (GAT) et le Maroc, procède à l'analyse des besoins de formation et élabore un projet de feuille de route des besoins de formation.

1.2 Le réseau d'organismes de formation et de partenaires de l'AATO a été considéré comme une bonne source d'information qui sera utilisée pour préparer la Feuille de route.

2. JALONS DE L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

2.1 L'AATO a mené deux enquêtes sur les besoins de formation en 2014 et 2015. En outre, les résultats d'enquêtes similaires de l'Académie d'aviation de Singapour et de l'East African School of Aviation ont été utilisés pour préparer un projet de feuille de route pour la formation aéronautique.

2.2 L'ébauche de la feuille de route a été présentée à la 18^e réunion du comité directeur du plan de l'AFI tenue à Montréal, Canada, le 30 novembre 2016. Le Comité directeur a examiné l'ébauche de la feuille de route de formation et a conseillé au Secrétariat du plan de l'AFI d'aider l'AATO à coordonner une réunion entre les partenaires et les parties prenantes, y compris le GAT, pour améliorer encore le contenu de la feuille de route.

2.3 Le 11^e Conseil de l'AATO a décidé que le projet de feuille de route serait partagé avec les parties prenantes de la formation aéronautique et collaborerait ensuite avec le secrétariat du plan de l'AFI pour organiser une réunion des parties prenantes immédiatement après le 4^e Symposium mondial OACI sur la formation aéronautique et TRAINAIR Plus à Addis-Abeba, Éthiopie.

2.4 Le Secrétariat du Plan de l'AFI a coordonné l'accueil de la réunion des parties prenantes qui s'est tenue le 10 avril et à laquelle ont assisté 24 participants représentant les principales parties prenantes, notamment les organisations de formation aéronautique (OFAA), le GAT, les bureaux régionaux pour l'Afrique de l'Est et du Sud et pour l'Afrique occidentale et centrale (ICAO FASAA et WACAF), Singapour Aviation Academy, United States Federal Aviation Administration (US FAA), African Business Aviation Association, African Aviation Services, Ethiopian Civil Aviation Authority, Ethiopian Airlines Academy et le Bureau du Programme conjoint Egnos-Afrique.

2.5 Les participants à la réunion ont formulé des recommandations sur la structure de la feuille de route qui comprendra les objectifs, la portée, la méthodologie, l'auditoire/clients, les catalyseurs de rendement, les risques et les mesures. En outre, une enquête détaillée sur les besoins de formation de chaque État et de toutes les professions doit être menée afin de disposer d'une base de données précise sur les besoins de formation.

2.6 La réunion a également recommandé l'adoption de la méthodologie présentée par le GAT pour l'élaboration de la feuille de route de formation afin d'examiner la feuille de route de la formation aéronautique africaine et d'intégrer les contributions soumises par la FAA, les JEA, la SAA³, l'AfBAA⁴, l'EASA⁵, etc.

2.7 Le rapport de la réunion des parties prenantes a été présenté à la 19^e réunion du Comité directeur de l'AFI à Gaborone et l'AATO et les partenaires ont été invités à poursuivre l'élaboration de la feuille de route et à la finaliser le plus tôt possible.

2.8 L'AATO a adopté le modèle d'élaboration de la feuille de route d'Addis-Abeba pour la formation aéronautique et a préparé une première feuille de route basée sur les résultats des enquêtes précédentes, les dossiers de formation des ATO et les prévisions des fabricants de matériel.

2.9 La feuille de route a été présentée aux parties prenantes lors d'une réunion à Doha organisée conjointement par l'AFI SC, le GAT et l'AATO et accueillie par le Qatar Aeronautical College à la suite du 5^e Symposium mondial de formation aéronautique le 12 décembre 2018.

2.10 Les intervenants ont fourni des commentaires sur la structure et le contenu de la Feuille de route, qui ont été incorporés et le document qui en résulte contient la Feuille de route, cinq annexes et sept projets.

2.11 La feuille de route finale de la formation aéronautique a été présentée et approuvée lors de la vingt-deuxième réunion du comité directeur du plan de l'AFI tenue à Kampala, en Ouganda, le 15 mai 2019.

3. CONCLUSION

3.1 Le continent africain est confronté à une pénurie de compétences essentielles dans des domaines clés de l'aviation civile pour planifier, coordonner, gérer, exploiter et superviser toutes les opérations aériennes complexes. La croissance de l'industrie aéronautique sera influencée par le rythme auquel les organisations africaines seront en mesure de développer et de retenir des ressources humaines adéquates et qualifiées conformément aux normes SARPS de l'OACI. La feuille de route de l'AATO, si elle est mise en œuvre, contribuera grandement à aider les États africains à combler les déficits de compétences.

— FIN —

³ Singapore Aviation Academy.

⁴ African Business Aviation Association.

⁵ East African School of Aviation.